

Section 0 :**Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)****Référence de la DRP : F_DT_117939****Avis n° : 475** /2026/SBEE/DG/DT/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM/SP du **26/10/2026****OBJET : ACQUISITION DE GEL DE SILICE AU PROFIT DE LA DT PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS.**

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) version 2 publié sur le portail web des marchés publics le 04 juin 2026.
2. La SBEE a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2026, des fonds du budget Autonome, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**ACQUISITION DE GEL DE SILICE AU PROFIT DE LA DT PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS.**
3. La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour l'**Acquisition de gel de silice au profit de la DT par la technique d'accord cadre a bon de commande sur deux (02) ans.**

Ces fournitures sont à livrer au magasin central de la SBEE sis à Akpakpa sur une période de vingt-quatre (24) mois par émission successive de bons de commande.

Le délai de livraison de chaque bon de commande est de trente (30) jours au maximum.

NB : Il n'y aura pas d'avance de démarrage. Cependant, le paiement se fera à hauteur de quatre-vingt-quinze pour cent (95%), soixante (60) jours au plus tard après réception provisoire de chaque bon de commande et 5%, après la réception définitive.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Capacité technique :

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans la fourniture de matériels électriques, produits chimiques, industriels et/ou pharmaceutiques, consommables médicaux prouvés par l'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Avoir réalisé avec satisfaction au moins deux (02) marchés de **fourniture de matériels électriques, produits chimiques, industriels et/ou pharmaceutiques, consommables médicaux au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026) à hauteur d'un montant HT de vingt millions (20.000.000) FCFA** justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, pages de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années 2023, 2024 et 2025 un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **trente millions quatre cent quarante-six mille cinq cent quarante (30.446.540) FCFA**, justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **deux millions cinq cent trente-sept mille deux cent douze (2.537.212) FCFA**, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités.

NB : Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.**

Capacité technique :

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Être une Société ou un Établissement spécialisé dans la fourniture de matériels électriques, produits chimiques, industriels et / ou pharmaceutiques prouvés par l'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Le soumissionnaire doit disposer d'un personnel d'encadrement répondant aux qualifications minimales exigées (voir détail au point 5 de la sous-section C)

Chaque personnel d'encadrement doit prouver avoir participé à une mission similaire d'un montant Toutes Taxes Comprises de **quinze millions (15.000.000) FCFA**, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de services faits assorties des contrats (pages de garde, pages de signature et pages portant le montant en copies simples) ou procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leur représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé (attestations de service fait délivrées par la/les entreprise(s) dans lesquelles le personnel a eu à travailler).

NB : Le candidat doit fournir pour son personnel d'encadrement proposé, les CV signés et datés, les diplômes ou attestations de diplôme, les pièces d'identité, les attestations de travail ou de services faits. Seules les expériences prouvées seront comptabilisées. Le nombre d'années d'expériences est décompté à partir de l'année d'obtention du diplôme et/ou d'exercice prouvé dans le domaine.

Capacité financière :

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit d'un montant au moins égal à **deux millions cinq cent trente-sept mille cent douze (2.537.212) FCFA**, attestés par des déclarations appropriées de banques ou établissements financiers habilités. **Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.**
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels à hauteur d'un montant de **trente-trois millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cent quatre-vingt-quatorze (33.491.194) FCFA**.
- Fournir les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. **La durée de livraison est de trente (30) jours au maximum à compter de la date d'émission de chaque bon de commande pour la livraison des fournitures**
6. **La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du**
ACQUISITION DE GEL DE SILICE AU PROFIT DE LA DT PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD
CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SBEE ; Email : info_prmp@sbee.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix à l'adresse ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj/> ou au **Service des archives des marchés publics, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 26 / 10 / 2026. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Service des archives des marchés publics, bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK.**

Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par courriel. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques bien reliés à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Service des archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, tous les jours ouvrables de (08) heures 00 minute à (12) heures (30) minutes et de (14) heures 00 minute à (17) heures (30) minutes, et au plus tard le 12 / 11 / 2026 à 10 heures 00 minute, (Heure locale : GMT+1).**

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus et celle de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 de l'ARMP portant clarification des modalités de présentation des plis est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **bureau 219 situé au 2^{ème} étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le même jour à partir de dix (10) heures trente (30) minutes (heure locale : GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre mille cinq cents (304.500) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP à condition de justifier du statut de MPME conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le 26/10/ 2026

Pour La Personne Responsable des Marchés Publics absente,
le Directeur des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale a.i

